

"LE MADAWASKA"

Journal Hebdomadaire - EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS - Payable strictement d'avance

CANADA		ETRANGER	
Un an, \$1.00	Un an, \$1.50	Un an, \$1.50	Un an, \$2.00
Six mois, 50c	Six mois, 75c	Six mois, 75c	Six mois, 1.00

TARIF DES ANNONCES

Annouces légales, première insertion, la ligne... 10 cts
 par insertion subséquente, la ligne... 5 cts
 Annouces, (A vendre ou à louer) ne dépassant pas 10 lignes, 1ère insertion... 50 cts
 par insertion subséquente... 25 cts
 Avis de naissances, mariages et décès... 25 cts
 Ces derniers publiés gratuitement pour les abonnés
 Petites annouces, offre et demandes d'emploi, perdu, trouvé, etc.
 par chaque insertion... 25 cts
 Tarif spécial pour annouces à long terme.

NOTES LOCALES Van-Buren

Dame Eugène LaJoie et sa petite fille Yvonne Marie étaient en promenade chez leur oncle Hilaire Enond à Frenchville Mc la semaine dernière.

MM. Lévi et Xavier Violette et Eddie Enond sont partis pour les chantiers mardi de cette semaine.

M. Jos Bérubé, de St-Jacques, était de passage à nos bureaux vendredi dernier.

Il fait un froid terrible. Le thermomètre marquait ce matin 48° sous zéro Brrrrr...

Nous avons eu l'honneur de saluer à nos bureaux M. l'abbé Saindon, enfant de St-Hilaire et ex-ecant de Saint-Ministre à Renau's N. B. M. Saindon est en visite pour quelques jours chez son frère M. Willard Saindon.

M. Lavallée représentant de la mai-on de papier Rolland était à nos bureaux ces jours derniers.

Un léger accident à notre presse a été la cause qu'un certain nombre de nos copies de la semaine dernière était en mauvaise état. Nous en demandons pardon à nos lecteurs et nous espérons que la chose ne se renouvelera plus.

Grand Souper au couvent mardi prochain le 17 à 6 heures.

Il y aura un succès, car les dames d'Edmundston ne font pas les choses à moitié. Ceux qui aiment à faire le bien en amusant ne trouveront jamais une meilleure occasion.

Il y aura du chant et de la musique, le souper sera suivi d'une partie de carte. Il y aura aussi d'autres choses, mieux vaut ne pas en parler aujourd'hui, ce sera une surprise, et une belle surprise. Ne manquez pas d'y venir car ne coûte que 25 cents pour entrer.

Nous avons eu la course de chevaux qu'on nous promettait. Malgré le froid intense la foule était nombreuse. Nous signalerons parmi nos visiteurs, MM. le notaire Beauveau, Ph. Beaulieu, de N-D. du Lac, Prime Thériault, de Thériault, A. Desautels de Siegas et Fred Cyr de Van Buren Mc.

Les chevaux en présence étaient ceux de :
 1ère classe, MM. Tétu, Thériault, Rice.
 2ème classe, M. Thibault, Sirois, Rice, St-Onge.
 Juges : T. M. Richards, et Ed. Ouellet.

Starter J. W. Hall.
 Dans la 1ère classe le cheval de M. Tétu arriva 1er avec un record de 35 secondes pour 1/4 de mille.

Dans la 2ème classe M. Thibault en le record de 35 seconde pour le 1/4 de mille.

La piste était belle. Un contrat a été donné pour l'entretenir ainsi tout l'hiver ce qui veut dire que nous aurons encore des courses avant longtemps.

AVIS DE LEGISLATION

Avis est par les présentes donné que demande sera faite à la prochaine session de la législature de la province du Nouveau-Brunswick pour un acte incorporant la "Grand Falls Railway Company" avec pouvoir de construire une ligne de tramway et autres travaux s'étendant de la ville de Grand Falls à la ligne internationale entre l'état du Maine et la province du Nouveau Brunswick, et ailleurs dans les comtés de Victoria et Madawaska.
 Daté ce 5ième jour de février A. D. 1914.

Notes Parlementaires

On commença, vendredi dernier, à voter les estimés en commençant par ceux des départements de l'hon. M. Hazen, ministre de la Marine et Pêcheries et du Service Naval. Presque toute cette semaine fut consacrée aux estimés, aux interpellations, questions et aux projets de loi privés. La semaine dernière, le premier ministre avait annoncé qu'il soumettrait cette semaine le bill du remaniement des sièges, mais, probablement à cause de maladie qui le retient chez lui, cette importante question n'est pas encore à l'étude du parlement.

Lundi, M. Sinclair, député libéral de Guysborough, N. E., demanda au gouverneur d'établir des services rapides de bateaux pour le transport du poisson frais entre certains ports de sa province et les Etats-Unis. M. Hazen, en réponse, lui dit que le Ministère s'occupe de l'amélioration du transport de ce produit. Déjà des wagons réfrigérateurs sont attachés aux convois d'express afin de faciliter l'expédition du poisson frais des Provinces Maritimes sur le marché des grandes villes canadiennes.

M. Hazen fit l'importante déclaration qu'à l'avenir le Gouvernement fera construire au Canada les bateaux requis pour la protection des pêcheries et pour d'autres services. Le prédécesseur de M. Hazen, l'hon. M. Lemieux, ex-ministre de la Marine, etc., félicita le Gouvernement sur cette politique, et fut appuyé dans son approbation par les applaudissements de ses collègues de la gauche. On annonça en outre qu'un brise-glaces du type le plus moderne allait être construit, au coût d'un demi-million, pour tenir libre durant l'hiver le fleuve du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières.

Jeudi, on s'occupa du bill de M. Bickerdike, demandant l'abolition de la peine capitale. L'auteur prononça un plaidoyer assez argumenté en faveur de son projet de loi. Il qualifie la peine de mort infligée aux meurtriers "d'homicide légalisé" L'état, dit-il n'a pas plus droit que l'individu de commettre ce crime. M. Carvell est d'avis que le meilleur moyen d'empêcher le meurtre, autant que possible, est de réserver aux coupables la plus sévère des punitions, c'est-à-dire, la peine de mort. Son expérience de 25 ans comme avocat ne lui permet pas d'avoir des doutes sur cette question. Dans Maine, ayant une population égale à celles de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, et où la peine capitale est abolie, il y eut, l'année dernière, quatre fois plus de cas de meurtre que dans ces mêmes provinces. L'hon. Foster et le ministre de la Justice, l'hon. M. Doherty, s'opposent aussi au bill, tandis que l'hon. M. Graham, ex-ministre des

chemins de fer, le seconda. On ajourna indéfiniment la discussion.

M. Turgeon, de Gloucester, a voulu savoir si certains percepteurs de douanes de son comté avaient obtenu la permission de leur département avant de s'occuper de politique municipale. L'hon. M. Reid répondit qu'il n'y avait pas de règlement en rigueur à cet effet. M. Rhodes, de Cumberland, N. E., croit que, dans l'intérêt du service civil, on devrait défendre aux fonctionnaires publics de se mêler de politique municipale. M. Carvell n'est pas aussi sévère. Ceux dont la position n'est pas assez importante pour les permettre de vivre sur leur salaire ne devraient pas être empêchés de faire de la politique municipale.

M. Burnham, député conservateur de Peterborough, n'a pas été chanceux dans sa tentative d'abolir les titres au Canada. L'hon. M. Forter, qui remplaçait le premier ministre, et Sir Wilfrid Laurier s'engagèrent dans une courte mais brillante discussion sur cette question où ils s'accordèrent à affirmer que le parlement n'avait certainement pas le droit d'empiéter sur les pouvoirs de Sa Majesté qui accorde ces titres. C'en fut assez pour tuer le bill. Quand les deux leaders s'entendent sur une question...

On croit que la discussion sur le bill du remaniement des sièges sera fort intéressante. Des prophètes prédisent une forte opposition à ce bill. Nous verrons peut-être.

Le ministre de la milice, l'honorable colonel Sam Hughes, a annoncé que cette année les soldats canadiens ne prendront pas part aux concours de tir à Bisley, Ang. Un nouveau règlement passé par la National Rifle Association de l'Angleterre ne permet pas à ces exercices l'usage de la carabine Ross. C'est comme protestation contre cette injustice que le ministre refuse d'envoyer nos franc-tireurs concourir avec ce désavantage à Bisley. Plusieurs députés libéraux, entr'autres MM. MacDonald et Carvell, ont chaleureusement félicité le Colonel Hughes sur son attitude.

En 1913, 886 Japonais, 5,988 Chinois et 88 Hindous immigrèrent au Canada. Les Chinois paient une taxe d'entrée de \$500 per capita. Les Chinois qui nous sont arrivés l'année dernière nous ont donc donné la jolie somme de \$2,994,000 pour venir résider avec nous. Qui ose croire que nous n'avons pas un beau pays ?

L'année prochaine, le Gouvernement devra payer \$786,000 aux chemins de fer canadiens pour le transport de la malle.

7 février 1914 ARGUS.

Abonnez-vous au "Madawaska"

La Banque Provinciale DU CANADA

Incorporee par Acte du Parlement en 1900
 SIÈGE CENTRAL : 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL.

Capital autorisé, \$2,000,000.
 Capital payé, \$1,000,000.
 Réserve et surplus (au 31 Dec. 1913) \$637,874.

60 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et N.-Brick

Conseil d'Administration
 Président - M. H. LAPORTE
 De la maison Laporte, Martin & Cie
 Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
 Vice-Prés. - M. W. P. CARSLY
 Capitaliste
 Vice-Prés. - M. T. BIENVENU
 Adm. Lake of the wood Milling Co. Ltd.
 Hon. LOUIS BEAUBIEN

Ex-ministre de l'Agriculture
 M. G. M. BOSWORTH
 Vice-Prés. - Canadian Pacific
 M. ALPHONSE RACIN
 De la maison de gros
 "Alphonse Racine & Co."
 M. L.-J.-O. BEAUCHEMI
 De la Librairie Beauchemin, Ltd.
 M. TANCREDIE BIENVENU
 Directeur Général

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds ou argents qui sont confiés à son Département d'Epargne, sont contrôlés par un COMITÉ DE CENSEURS, et dont les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :

BUREAU DE CONTROLE
 (COMMISSAIRES CENSEURS)
 Prés. : HON. SIR ALEX. LACOSTE
 Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
 Vice-Prés. : Dr E. F. LACHAPLIER
 Adm. du Crédit Foncier Franco-Canadien
 M. MARTIAL CHEVALIER
 Directeur Général
 Crédit Foncier Franco-Canadien

Succursale : EDMUNDSTON, N. B.
 LÉVITE A. GAGNON, GÉRANT.

AUX MARCHANDS Du Madawaska

La CIE de CHAUSSURES de FRASERVILLE

Limitee

Nous portons un stock considérable de Chaussures en Cuir, en feutre, de souliers à l'huile, de bas de chantiers, lacets, vernis, etc.

Nous vendons les CLAQUES manufacturées par la CANADIAN CONSOLIDATED RUBBER CO., de Montréal

Nos Prix Sont Les Plus Bas

Il est à l'avantage des marchands de la région d'acheter de nous, vu que nous sommes le point de distribution le plus rapproché et cela fait une grande différence dans le prix du transport.

Une attention toute spéciale est donnée aux commandes reçues par lettres ou par téléphone

Nos voyageurs sont sur la route avec nos échantillons d'automne et de printemps.

NOUS SOLLICITONS votre PATRONAGE

A. LEMIEUX, Gérant.

ECURIE THIBAUT

No. 18 Rue Lévis, - - FRASERVILLE, P. Q.

Aux Cultivateurs :

J'ai en mains 18 juments de choix, de 4 à 7 ans, pesant entre 1000 à 1300 lbs. Aussi : bons chevaux de buggie, ainsi que gros chevaux de chantiers.

Conditions Faciles. - - Ne tardez pas
 Une visite est sollicitée.

J. C. THIBAUT

- ANCIENNE ECURIE DE -

G. N. PELLETIER & Cie

A VENDRE

50 chevaux de choix

Aussi, Foin, Avoine, Bois, etc. - Prix et conditions faciles

S'adresser à: TETU TETU & CIE

Successeurs de M. N. G. PELLETIER & Cie.

Phones National et Kamouraska Rue du Domaine

Abonnez-vous au "Madawaska"